

KIGALI, le 4 août 1972.

N° 0257.../ J. S. A. 8.-

Monsieur le Préfet de Préfecture (TOUS)

S/C. de et Copie pour information à :

-Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Judiciaires,
K I G A L I.-

Monsieur le Préfet,

Aux fins de promouvoir rapidement le domaine des Sports, des Loisirs, de la Culture et du Folklore Rwandais dans tout le Pays conformément au Manifeste Programme n° 4 du M.D.R. PARMEHUTU visant à organiser cet important secteur de développement en prenant la Commune comme base d'action et de structure, j'ai l'honneur de vous demander ce qui suit :

1.- Dans le cadre de ses activités, la Commission Sociale de planification préfectorale examinera les possibilités de prendre en charge et veiller à la promotion effective du programme ci-après :

- Organisation des meetings sportifs intercommunaux et tournois interscolaires.
- Sensibilisation des Communes au programme des sports et loisirs.
- Entretien des installations et du matériel sportif de la Préfecture.
- Promotion de la culture traditionnelle et du folklore rwandais.

2.- Le développement de la culture et du folklore rwandais ainsi que leur orientation moderne et démocratique méritent une attention toute particulière, dans l'esprit même du programme gouvernemental.

3.- Les représentations culturelles de notre Pays à l'étranger doivent mettre en valeur toutes les variétés du patrimoine Culturel National. Il faut donc, en marge de l'organisation du Championnat intercommunal de football, constituer doré et déjà un ballet préfectoral en organisant des compétitions entre Communes. Pour faciliter la tâche, il convient de mettre sur pied des Comités Communaux des Sports et Loisirs composés comme suit :

- Le Bourgmestre
- Le Responsable Communal du Parti
- L'encadreur sportif (sur place dès que possible)
- L'Inspecteur de secteur.

Les Comités communaux seront chargés principalement de :

- L'Entretien des terrains de jeux et création d'autres.
- La Gestion du matériel sportif de la Commune.
- La mise en exécution du programme sportif dans la Commune.
- La création et organisation des ballets communaux et des équipes représentatives.
- La Promotion de la Culture traditionnelle et des Loisirs dans la Commune.

Une Commission chargée de sélectionner les meilleurs éléments capables de former un ballet national représentatif sera mise sur pied avant la fin de l'année.

Son action ne pouvant que suivre la vôtre, je me permets d'insister sur l'exécution rapide du présent programme.

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports à KIGALI.-

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise, K I G A L I.-
- Monsieur le Secrétaire Exécutif National du M.D.R.Parmehutu, G I T A R A M A.-
- Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Coordination des Affaires Administratives et Politiques, K I G A L I.-
- Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, K I G A L I.-
- Monsieur le Ministre de l'Information et du Tourisme, K I G A L I.-

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA
JEUNESSE ET AUX SPORTS,
LE CAPITAINE BIZIMANA A.-